



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/21

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : François PINATEL.

ÉPICERIE DES ORS : CRÉATION D'UNE TERRASSE ET AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le commerce multiservices appelé « épicerie des Ors » nécessite quelques aménagements qui permettraient d'améliorer les lieux en les rendant plus attractifs pour la population locale mais aussi les touristes désireux de trouver un endroit agréable et accueillant. Les objectifs du projet sont :

Conforter le commerce qui ne pourrait pas être pérenne sans la mobilisation de la commune

Pérenniser et développer de nouveaux services pour la population

Proposer à notre population et aux touristes un lieu d'accueil convivial et attrayant

La perspective de ces travaux est aussi pour la commune l'occasion de réaliser une enquête auprès des habitants afin de connaître leurs perceptions du commerce et connaître les services n'existant pas actuellement et dont ils auraient besoin.

Les travaux à réaliser sont : aménagement de la partie extérieure du commerce en supprimant une place de parking et en déplaçant le conteneur à ordures ménagères situé juste devant l'entrée puis en créant une terrasse en bois et en installant un store extérieur.

Aménagement de l'intérieur en créant un espace bar-cuisine, installation du WIFI et mise aux normes électriques.

Le coût des travaux s'élèverait à la somme totale HT de 26 120 €, soit selon les devis des sociétés Charpente et Menuiserie de l'Oisans, 38520 BOURG D'OISANS ; ALP' DEPANNAGE, 38860 LES DEUX ALPES et DECO PLUS SOLABAIE, 38000 GRENOBLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la nécessité de programmer des travaux d'aménagement extérieur et intérieur du local « épicerie des Ors » afin de maintenir l'unique commerce multi service de la commune.

APPROUVE la consultation auprès des habitants afin de connaître les services marchands et non marchands dont ils auraient besoin.

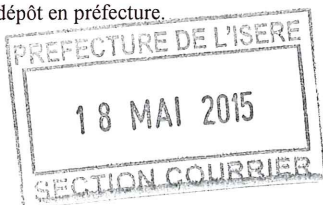
SOLLICITE l'aide financière de Monsieur le Sénateur Jacques CHIRON, du Conseil Régional Rhône-Alpes via le CDDRA Alpes Sud Isère et de la Communauté de Communes de l'Oisans.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération HT.....	26 120 €
Subvention de Monsieur le Sénateur 30 %	7 836 €
Subvention du Conseil Régional Rhône-Alpes 30 %	7 836 €
Subvention de la Communauté de Communes de l'Oisans	5 224 €
Fonds libres de la Commune 20 %	5 224 €

MANDATE M. le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.



Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire
Bernard MICHEL

